

AVIS DE MARCHÉ

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

TERRITOIRE - Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna

BP 16 - Havelu - 98600 UVEA

Tél : 00 681 72 27 27

Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct à l'adresse suivante:

<http://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5 Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché :

Réalisation de six (6) extensions du réseau d'adduction d'eau potable sur l'île de Wallis

Référence : 2026-T-AO-29-TP

II.2 Type de marché : Marché public de travaux.

II.3 Codes CPV Principaux :

Code CPV	Objet
45232410-9	Travaux d'assainissement

II.4 Lieu(x) d'exécution :

- Lot n°1 : District de Hihifo – 98600 WALLIS
- Lot n°2 : District de Hihifo – 98600 WALLIS
- Lot n°3 : District de Hihifo – 98600 WALLIS
- Lot n°4 : District de Hahake – 98600 WALLIS
- Lot n°5 : District de Hahake – 98600 WALLIS
- Lot n°6 : District de Hahake – 98600 WALLIS

II.5 Informations sur les lots :

Les prestations sont réparties en six (6) lots :

Lots	Objet
1	Extension Mala'e
2	Extension Logalei
3	Extension Loka
4	Extension Aka'aka
5	Extension Falaleu
6	Extension Haafuasias

Le candidat pourra soumissionner pour un ou plusieurs lots.

II.6 Critères d'attribution :

Valeur technique : 40 points / Critère Prix : 50 points

Délai d'exécution : 10 points

II.7 Variantes/PSE : Les soumissionnaires peuvent présenter des variantes à leur initiative. Ces variantes doivent répondre aux exigences minimales prévues dans le CCTP pour chacun des lots. L'offre variante devra être

présentée avec les fiches techniques des produits utilisés, les plans de mises en œuvre, les garanties apportées et tout autre élément que le soumissionnaire jugerait utile de porter à la connaissance de l'acheteur. **ATTENTION ! La présentation d'une offre de base est obligatoire.** Dans le cas où un candidat présente uniquement une offre variante, celle-ci entraînera l'irrégularité de son offre et elle ne sera pas examinée.

Il n'y a pas de PSE.

II.9 Visite du site : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats peuvent visiter le site. Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter : Tony SIMUTOGA
Numéro de téléphone : +681.82.53.70

Adresse électronique : tony.simutoga@travaux-publics.wf

Section III. Procédure

III.1 Type de procédure : Le présent marché est passé selon une procédure d'appel d'offres en vertu des dispositions du décret 57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outre-mer.

III.2 Date limite de réception des offres : **VENDREDI 28 AOÛT 2026 à 11h30 (heure de Wallis)**

III.3 Dépôt de l'offre : La transmission électronique des plis se fera **uniquement** sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n'est pas autorisée.

Les pièces de la candidature et celles l'offre, doivent être transmises en seule fois, lors d'un seul et même envoi. Elles feront l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique transmis par la plateforme de dématérialisation.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aussi, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un second dépôt par un même signataire (même identifiant) se substituera au premier : il y a donc lieu d'adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Les candidats peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde des documents transmis par voie électronique dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de l'économie sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'acheteur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

La signature électronique des documents et du contrat, par le soumissionnaire, n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

III.4 Délais de validité des offres : Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section IV. Renseignements complémentaires

IV.1 Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie / BP Q3 – 98851 NOUMEA CEDEX

Tel. 00 687 25 06 30 - Courriel : greffe.ta-noumea@juradm.fr

IV.2 Date d'envoi du présent avis : 28 juillet 2026